



L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance en Finistère

Le réseau de correspondants de l'ODPE

UN RESEAU POUR QUOI FAIRE ?

Le niveau technique de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance se traduit par la constitution d'un **réseau opérationnel** qui a pour objectifs de :

- Renforcer la communication entre les différents partenaires pour faciliter la mise en œuvre des travaux de l'observatoire.
- Faciliter la diffusion des travaux de l'observatoire au sein de chaque organisation partenaire.
- Mutualiser les travaux d'observation réalisés par chaque partenaire, sur les différents territoires du Finistère.
- Faire remonter les problématiques rencontrées qui pourront constituer des thèmes d'étude ponctuelle ou de recherche plus approfondie.

UN RESEAU QUI SE MATERIALISE COMMENT ?

Le fonctionnement de ce réseau doit être souple et simple. C'est pourquoi le correspondant opérationnel aura un accès au site internet de l'observatoire réunissant toutes les informations, données statistiques, études réalisées et travaux en cours et à venir.

LE ROLE DES CORRESPONDANTS OPERATIONNELS

Les correspondants opérationnels seront les interlocuteurs privilégiés du Responsable de l'ODPE. C'est une fonction essentielle pour permettre le croisement entre les préoccupations des professionnels, la mise en œuvre de projets d'observation, et l'aide à la décision. Les correspondants opérationnels :

- Informent des projets d'observation en cours ou à venir sur les différents territoires du Finistère.
- Partagent les constats / les questions sur les phénomènes émergents rencontrés.
- Participent à la construction de synthèses sur des thématiques définies au sein du comité de pilotage
- Diffusent les informations obtenues par le réseau.
- Alimentent l'ODPE par les éléments disponibles au sein de leur organisation (mutualisation des études, données statistiques, initiatives développées...)

QUEL INTERET ?

Etre informé des projets développés, des groupes de travail en cours ou à venir.

Bénéficier des travaux de l'observatoire au fur et à mesure des contributions.

Etre force de proposition pour faire remonter les besoins, les attentes

Connaître et échanger avec les autres membres du réseau

QUI ?

- à l'externe du CG : ce réseau permanent est composé des correspondants désignés et mandatés par leur organisation.

- à l'interne du CG :
 - ⇒ sur les Territoires d'Action Sociale : Responsables de territoire, Responsables d'équipe, Conseiller enfance et délégués thématique santé.
 - ⇒ dans les différents services concernés de la Direction Enfance et Famille, de la Mission Action et Intervention Sociale, de la PMI, Mission jeunesse...